

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE MUIDS

Par arrêté n° 2016/0004 du 27 février 2016, le maire de Muids a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de plan local d'urbanisme.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Muids pour une durée de 32 jours :

Du 18 avril 2016

Au 19 mai 2016

Monsieur Jean-François BARBANT a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Rouen et monsieur Laurent CAMPION a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie du 18 avril 2016 au 19 mai 2016 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit de 16 h à 18 h le lundi, de 17 h à 19 h le jeudi et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les formuler par courrier adressé à l'attention de monsieur le commissaire enquêteur – enquête projet PLU – place Emile Dupont – 27430 Muids

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie le :

***LUNDI 18 avril 2016 de 15 h 00 à 18 h 00**

*

***SAMEDI 30 avril 2016 de 9 h 00 à 12 h 00**

*

***JEUDI 19 mai 2016 de 16 h 00 à 19 h 00**

Il est précisé que les informations environnementales sont comprises dans le rapport de présentation du dossier d'enquête.

Le commissaire enquêteur établira son rapport sur le déroulement de l'enquête et ses conclusions motivées au maire dans un délai d'un mois suivant la date de clôture de l'enquête. Le public pourra consulter ce rapport et ces conclusions à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et à la préfecture d'Evreux aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique et après remise du rapport du commissaire enquêteur à monsieur le maire, le projet de plan local d'urbanisme pourra être soumis à approbation par délibération du conseil municipal.

La personne responsable du projet est monsieur le maire de Muids

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site de la commune : <http://www.villedemuids.fr>